

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de St-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de St-Herménégilde, tenue à l'hôtel de ville 776, rue principale, le 3 mars 2014, à 19h30, présidée par le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers:

M. Réal Crête	M. Mario St-Pierre
M. Sébastien Desgagnés	M. Robin Cotnoir
Mme Sylvie Fauteux	Mme Jeanne Dubois

Et la secrétaire-trésorière Nathalie Isabelle.

Madame la conseillère Jeanne Dubois joint la session à 21h.

2014-03-03-01: MODIFICATIONS À L'ORDRE DU JOUR

Aucune.

2014-03-03-02: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par la secrétaire-trésorière en incluant les modifications.

1. Prière
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de question
5. Adoption des minutes du 3 février 2014
6. Lecture et approbation des comptes
 - Liste des comptes fournisseurs
 - Rémunérations, prélèvements et autres
7. Rapports : Maire et inspecteurs en bâtiment et en environnement et voirie
8. Résolution
 - Inscription Congrès ADMQ
 - Appel d'offre Abat-poussière 2014
 - Radiation des comptes de taxes non-payées 2011
 - Sécurijour Coaticook – Demande de commandite
 - Reddition de comptes 2013 – Programme d'aide à l'entretien du réseau local du MTQ - Annexe A
 - Dérogation mineure 2013-004 – Entente suite à une réclamation
 - Événement Raid Jean Davignon 2014 – Demande d'autorisation utiliser une nouvelle fréquence sur notre antenne pour assurer la sécurité de l'événement
 - Entretien et tonte des pelouses
 - Politique familiale 2014 (formulaire)
 - Entente Forêt Hereford
 - Tarification des documents
 - MRC – Nomination au comité Forêt
 - Char allégorique – Trois villages
9. Usine d'épuration
10. Aqueduc
11. États financiers mensuels au 28 février 2014
12. Dépôt du rapport de correspondance
13. Régie incendie
14. Régie des déchets solides
 - Dépôt du Rapport financier 2013
15. Loisirs

16. Famille et culture

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M
S

no de résolution
ou annotation

- Fête des voisins
- 17. Journal
- 18. Divers
 - Date des prochaines réunions de travail : le 24 mars 2014 à 19h30 (avec Sonia Doiron et la comptable) et le 29 avril 2014 à 19h30 (personne du CAB)
 - Rendre hommage à un de nos bénévoles le 11 avril 2014
 - Rencontre CCU pour dérogation mineure
 - Rencontre pour la révision des règlements d'urbanisme (2 rencontres de 2h entre le 15 mars et le 15 avril avec aussi les membres du CCU)
 - MRC – Invitation Assemblée générale des élu(e)s le 13 mars 2014 à 17h
 - Inode Estrie – Invitation à participer au colloque sur la migration et l'établissement de jeunes en Estrie
 - Achat de polos
 - Demande d'aide financière pour les mesures d'intervention pour le bris d'embâcles le 12 janvier 2014
- 19. Période de question
- 20. Varia
- 21. Levée

Adopté.

2014-03-03-03: PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande un suivi sur question concernant la taxe en double les services pour une maison considérée deux logements par l'évaluateur mais qui n'est pas utilisée en tant que deux logements. Le conseil mentionne qu'il procèdera prochainement à une réévaluation de la taxation des services pour 2015. Un suivi lui sera fait dès que possible.

De nouveaux propriétaires d'un chalet demandent de revoir la réglementation au niveau de l'exigence d'une approbation par un membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec pour des travaux d'immunisation pour la construction d'un vide sanitaire. Le conseil va vérifier ce qui peut être et assurera un suivi auprès d'eux dès qu'il aura l'information.

François Villemaire, coordonnateur de Forêt Hereford se présente au conseil. Il explique la nouvelle entente qui doit être adoptée par le conseil. Il répond à beaucoup de questions que se posent les membres du conseil municipal. Étant donné le nombre important de questionnement, une rencontre est à prévoir afin de s'entendre sur les termes de l'entente.

**2014-03-03-04: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER
2014**

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes du 3 février 2014 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

2014-03-03-05: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et Résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par la secrétaire-trésorière dont un certificat de disponibilité a été émis pour les dépenses encourues soient payés. Chèques 3979 à 4018 inclusivement.

Les membres du conseil reçoivent le rapport des comptes à payer (113 516.34\$), et le rapport de salaires versés (février 2014) en date du 3 mars 2014.

Adopté.

2014-03-03-06: RAPPORT DU MAIRE ET INSPECTEURS

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M
S
no de résolution
ou annotation

Aucune nouvelle information.

2014-03-03-07: CONGRÈS 2014 DE L'ADMQ

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de Nathalie Isabelle, directrice générale, au congrès 2014 de l'ADMQ.

Adopté.

2014-03-03-08: APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE ET L'ÉPANDAGE DE L'ABAT-POUSSIÈRE POUR L'ANNÉE 2014

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité ;

Que la municipalité de St-Herménégilde donne mandat à la directrice générale, pour inviter les soumissionnaires désignés par le conseil, pour la fourniture et l'épandage de l'abat-poussière pour l'année 2014 ;

Seul le Calcium 35% avec la certification BNQ 2410-300 sera accepté. La quantité demandée représente environ 92 500 litres pour 50 km de chemins.

La soumission devra être en tout point conforme aux instructions à défaut de quoi la soumission pourra être rejetée. Cette soumission doit parvenir au bureau municipal de St-Herménégilde, dans une enveloppe scellée portant la mention « **SOUMISSION – FOURNITURE ET ÉPANDAGE DE L'ABAT-POUSSIÈRE POUR 2014** » jusqu'à 13h30, le 25 mars 2014 pour être ouvertes publiquement à ce moment. Il est de l'entière responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que son enveloppe est acheminée en temps et lieu au bureau municipal.

La Municipalité St-Herménégilde ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui auront été reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le soumissionnaire.

Adopté.

2014-03-03-09: RADIATION DES COMPTES DE TAXES NON PAYÉS DE L'ANNÉE 2011

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité;

Que la municipalité de St-Herménégilde accepte la radiation des comptes de taxes non payés de l'année 2011 qui n'ont pas été transférés pour la vente pour taxes.

Adopté.

2014-03-03-10: SÉCURIJOUR COATICOOK – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité;

Que la municipalité de St-Herménégilde accepte de remettre un montant d'aide financière de 50\$ à l'activité Sécurijour Coaticook.

Adopté.

Madame la conseillère Jeanne Dubois se joint à la session à 21h.

2014-03-03-11: REDDITION DE COMPTES 2013 – PROGRAMME D'AIDE À

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M
S
no de résolution
ou annotation

L'ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 150 780 \$ pour l'entretien du réseau routier pour l'année civile 2013 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un Vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété ;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et Résolu à l'unanimité ;

QUE la municipalité de St-Herménégilde informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté.

2014-03-03-12: DÉROGATION MINEURE 2013-004 – ENTENTE SUITE À UNE RÉCLAMATION

ATTENDU la demande dérogation mineure no 2013-004 ;

ATTENDU QU'après vérification, cette demande n'était pas recevable, tel que précisé dans la résolution no 2013-06-03 ;

ATTENDU la réclamation des frais d'arpentage reliés à la demande de dérogation mineure 2013-004 ;

ATTENDU la résolution 2013-08-05-26 refusant un remboursement des frais tel que demandé par le propriétaire ;

ATTENDU QUE le propriétaire demande au nouveau conseil de revoir la décision concernant sa demande de réclamation ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité ;

D'accepter le remboursement au propriétaire de 50% des frais d'arpentage reliés à la demande de dérogation mineure 2013-004 représentant un montant d'entente final de 816.83\$. La présente résolution représente une décision finale dans ce dossier.

Adopté.

2014-03-03-13: ÉVÈNEMENT RAID JEAN DAVIGNON 2014 – DEMANDE D'AUTORISATION UTILISER UNE NOUVELLE FRÉQUENCE SUR NOTRE ANTENNE POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DE L'ÉVÈNEMENT

ATTENDU QU'une antenne a été installée par les municipalités d'East Hereford, St-Herménégilde, Saint-Malo et St-Venant-de-Paquette sur la tour du Mont Hereford afin d'assurer la communication des services d'urgence avec Beecher Falls Fire Department ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S

no de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE Circuits frontières demande l'autorisation d'utiliser une nouvelle fréquence sur cette antenne afin d'assurer la sécurité de l'événement Raid Jean Davignon ;

ATTENDU QUE cette fréquence serait en fonction pour une période de 2 semaines seulement dans la période de l'événement qui se tiendra les 18, 19 et 20 juillet 2014 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité ;

D'autorisé l'ajout d'une nouvelle fréquence pour une période de 2 semaines pour assurer la sécurité de l'événement Raid Jean Davignon.

Adopté.

**2014-03-03-14: DEMANDE DE SOUMISSION POUR L'ENTRETIEN ET LA TONTE DES
PELOUSES 2014**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité ;

Que la municipalité de St-Herménégilde envoie par le journal Le Mégilien et le journal Le Progrès de Coaticook une demande de soumission pour l'entretien et la tonte des pelouses pour la saison 2014 aux endroits suivants et aux conditions suivantes :

- Centre Communautaire
- Garage
- Parc des Loisirs (autour de la patinoire, autour du chalet, terrain de balle (intérieur et extérieur), fossé près du chemin ancienne route 50 et stationnement)
- Site ornithologique au Marais Duquette (stationnement et sentier)
- Usine d'épuration au lac Lippé
- Plage municipale au lac Wallace
- Descente de bateau au lac Wallace
- Halte routière route 141
- Borne régionale et croix de chemin à l'intersection des routes 141 et 251
- Au panneau à l'intersection des chemins St-Jacques et St-Denis
- À la croix de chemin à l'intersection de la route 141 et chemin Mailloux
- Aux 2 entrées de la municipalité (route 141 en face de la Ferme Lanciaux et près des Douanes)

Exigences:

- Être autonome
- Avoir tous les équipements requis (tondeuse, débroussailleuse, vêtements sécuritaires, etc.)
- Détenir une assurance responsabilité de 2 000 000\$ pour toute la durée du contrat (preuve exigée)
- Fréquence de la coupe : Une fois par semaine
- l'entrepreneur doit se conformer à toutes les lois et règlements de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)

Prix :

- Montant forfaitaire pour la saison

Mode de paiement:

- En 4 versements

Votre soumission devra être reçue **au plus tard le 28 mars 2014 à 13h30** à l'adresse ci-dessus à l'attention de Nathalie Isabelle (tél. : (819) 849-4443). Il est de l'entière responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que son enveloppe est acheminée en temps et lieu au bureau municipal à l'adresse suivante :

Municipalité de St-Herménégilde
Soumission entretien et tonte des pelouses
a/s Nathalie Isabelle
776, Principale
St-Herménégilde Québec JOB 2WO

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

La Municipalité St-Herménégilde ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui auront été reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le soumissionnaire.

Adopté.

2014-03-03-15: POLITIQUE FAMILIALE 2014

Monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés déclare son intérêt et ne prend pas part à la décision.

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu ;

D'adopter la Politique familiale 2014 déterminant les différents éléments d'aide aux familles.

Adopté.

2014-03-03-16: ENTENTE FORÊT HEREFORD

Aucune décision n'est prise. Le dossier est à l'étude.

2014-03-03-17: TARIFICATION DES DOCUMENTS

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité ;

DE fournir gratuitement aux contribuables de St-Herménégilde un duplicata du compte de taxes seulement à la première demande ;

DE facturer 10 \$ + taxes pour une confirmation de taxes ou un duplicata du compte de taxes ;

D'appliquer le règlement sur les frais exigibles de la *Loi sur l'accès aux documents et renseignements personnels*.

D'informer les bureaux de notaires de la région de Coaticook, la Caisse populaire des Verts-Sommets de l'Estrie, ainsi que la CIBC, la Banque Royale et la Banque Nationale de Coaticook de cette tarification.

Adopté.

2014-03-03-18: MRC – NOMINATION AU COMITÉ FORÊT

Aucune proposition.

2014-03-03-19: CHAR ALLÉGORIQUE – TROIS VILLAGES

Le conseil est en accord avec la proposition de la municipalité d'East Hereford de faire un char allégorique pour les Trois Villages à l'exposition de la Vallée de la Coaticook. Une rencontre devra avoir lieu afin d'en discuter.

2014-03-03-20: USINE D'ÉPURATION

Aucune nouvelle information.

2014-03-03-21: AQUEDUC

Aucune nouvelle information.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

2014-03-03-22: ÉTATS FINANCIERS MENSUELS

La secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle, dépose les états financiers mensuels au 28 février 2014.

2014-03-03-23: RAPPORT DE CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle, dépose le rapport de correspondance du 4 février 2014 au 3 mars 2014.

2014-03-03-24: RÉGIE INCENDIE

Aucune nouvelle information.

2014-03-03-25: RÉGIE DES DÉCHETS

Monsieur le conseiller, Réal Crête, dépose le rapport financier 2013 de la Régie.

2014-03-03-26: LOISIRS

Le conseil discute de l'intérêt de chacun de participer au Défi 5/30. Il y aura inscription des personnes intéressées.

2014-03-03-27: FAMILLE ET CULTURE

Le conseil statue qu'il n'y aura pas de Fête des voisins. Par contre, une fête sera organisée pour l'été prochain. On profitera de l'occasion pour inaugurer les nouvelles infrastructures du parc des Loisirs. Une annonce sera faite dans le journal qui sortira en mars afin d'informer la population.

2014-03-03-28: JOURNAL

La prochaine édition du journal sortira au milieu du mois de mars.

2014-03-03-29: DIVERS

Date des prochaines réunions de travail : 24 mars 2014 à 19h30 et le 29 avril 2014.

Rendre hommage à un de nos bénévoles le 11 avril 2014 : La bénévole honoré par le comité des Loisirs est Maryse Barrette. Jeanne Dubois présentera la bénévole lors de la soirée reconnaissance le 11 avril prochain.

Rencontre CCU pour dérogation mineure : Il y a proposition de deux dates, soit, les 14 et 28 mars prochains. Une confirmation de la date choisie sera confirmée à chaque membre du CCU.

Rencontre pour la révision des règlements d'urbanisme (2 rencontres de 2h entre le 15 mars et le 15 avril avec aussi les membres du CCU) : La date choisie est le 18 mars 2014 à 19h30. La date de la deuxième rencontre sera déterminée lors de la première.

MRC – Invitation Assemblée générale des élu(e)s le 13 mars 2014 à 17h : Il y aura inscription des personnes intéressées.

Inode Estrie – Invitation à participer au colloque sur la migration et l'établissement de jeunes en Estrie : Aucune inscription.

Achat de polos : La Directrice générale demandera des prix pour ceux qui sont intéressés à s'en procurer un.

**2014-03-03-30: DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR LES MESURES
D'INTERVENTION POUR LE BRIS D'EMBACLES LE 12 JANVIER 2014**

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

De demande une aide financière au Ministère de la Sécurité publique pour les mesures d'intervention pour le bris d'embâcles du 12 janvier 2014.

Adopté.

2014-03-03-31: PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

2014-03-03-32: VARIA

Éthique : Madame la conseillère Jeanne Dubois, mentionne que suite à la formation sur l'Éthique, il est important que les conjoints des élus paient leurs inscriptions lors d'activités de la municipalité.

2014-03-03-33: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Réal Crête propose la levée de l'assemblée à 22h05.

Adopté.

Secrétaire-trésorière

Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.